

Programme de la Formation

PRO-PAILLE+ Architecture Maîtrise d'œuvre

2 jours soit 14 heures de formation

7 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance

1 étape de validation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
PRO-PAILLE Architecture - MOE <u>Ouverture de la plateforme de formation</u> : 8 octobre 2022	Présentiel	jeudi 13 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux
<u>Fermeture de la plateforme de formation</u> : 6 novembre 2022 <u>Étapes à valider</u> : 1	Distanciel synchrone	lundi 17 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	100 % à distance

CONTEXTE GÉNÉRAL

Vous avez suivi la formation PRO-PAILLE, cette session est un complément spécifique à votre métier.

L'actualité environnementale et les orientations réglementaires contemporaines nous imposent une prise en compte des matériaux biosourcés et isolants.

La botte de paille répondant à ces exigences, elle nécessite une adaptation des pratiques des professionnels.

OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

Cette formation vise à diffuser des bases techniques et réglementaires solides quant à l'utilisation de la paille dans le bâtiment.

PRISE EN CHARGE

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous connecter sur [votre espace MAJ](#).

- Vous avez déjà apprécié une formation MAJ, il vous suffit de demander la réinitialisation de votre mot de passe pour votre compte entreprise -> se connecter

- Vous n'avez jamais suivi de formation à MAJ, créez un compte entreprise.

- Vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez bénéficier de prise en charge -> créez un compte individuel.

Toutes nos formations peuvent bénéficier de prise en charge, aussi, dès réception de la convention par mail et le plus tôt possible avant le début de la formation, nous vous invitons à déposer votre demande de prise en charge auprès de l'organisme dont vous dépendez.

SALARIÉ(E) : vous êtes salarié(e) d'une entreprise de MOE ou de toute agence libérale, vous dépendez de l'[OPCO EP \(ancien Actalians\)](#). La prise en charge peut s'effectuer dans le cadre du plan de développement des compétences validé par votre employeur.

- le logo label branche architecture est en haut à droite de ce document, cela indique qu'il s'agit d'une formation labellisée par la Branche Architecture susceptible de bénéficier d'une prise en charge en thème prioritaire

- le logo ACTALIANS BIM est en haut à droite de ce document, c'est une action de formation référencée dans le cadre du projet BIM susceptible de bénéficier d'une prise en charge spécifique BIM

LIBÉRAL(E), vous êtes travailleur indépendant ou professionnel libéral, vous dépendez du [FIF PL](#), Vous devez à minima justifier d'une année complète de cotisations URSSAF pour prétendre à une prise en charge.

Le logo "Action collective" est apposé en haut à droite de ce document : ne faites pas l'avance des fonds, ne déposez pas de demande préalable de prises en charge, nous nous en occupons

DEMANDEUR D'EMPLOI : Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation doit constituer une étape déterminante avant la reprise d'emploi et sa pertinence être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

Et dès lors que vous êtes dirigeant d'agence, depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635*04 sur le [site du gouvernement](#). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

Et surtout n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations : 05.57.14.06.97.

RÉFÉRENT HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez des renseignements ou conseils sur votre projet de formation, contactez notre référent : BARUSSAUD Marie - 05.57.14.06.97 - formation@maj-na.fr

PUBLIC CIBLE

Architectes, ingénieur(e)s et technicien(ne)s en bureau d'étude, économistes, maîtres d'oeuvre

PRÉREQUIS

Avoir validé la formation Pro-Paille - plus d'information [en cliquant ici](#)

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant la session, un questionnaire de positionnement préformation est proposé aux participants, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction des profils et des attentes de chacun.

Il sera complété dès l'ouverture par un tour de table de présentation.

Une évaluation individuelle des acquis sera proposée à chaque stagiaire. Cette évaluation non sanctionnaire s'appuiera sur le principe de l'auto-évaluation.

Le dernier jour, un bilan oral permettra de revoir ensemble les points d'acquisition de ces journées. **Il sera complété par un questionnaire qualité transmis par mail le lendemain de la formation. La réponse au questionnaire conditionne l'envoi des attestations de formation.**

Une attestation de formation avec autoévaluation sera ensuite transmise sur l'adresse personnelle du participant.

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module
PRO-PAILLE Architecture - MOE

2 jours soit 14 heures de formation
7 heures en présentiel - 7 heures en formation à distance
1 étape de validation

Modalité d'apprentissages : Mixte - Présentiel/Distanciel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Présentiel	jeudi 13 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	MAJ - 308 Avn Thiers 33100 Bordeaux
Distanciel synchrone	lundi 17 octobre 2022, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	100 % à distance

Ouverture de la plateforme de formation : 8 octobre 2022
Fermeture de la plateforme de formation : 6 novembre 2022
Étapes à valider : 1

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

À l'issue de ces deux journées de formation, l'apprenant sera en capacité de :

- rédiger les pièces de marché (programme, DCE, CCTP, CCAP, etc.) incluant les spécificités de la construction paille.
- analyser les offres et devis entreprises
- élaborer une approche économique du projet dans une démarche de coût global
- tirer parti des opérations exemplaires et répliquer les bonnes pratiques
- assurer le suivi des travaux par la fiche de contrôle de qualité spécifique paille.

FORMATEUR(S)

FLOISSAC Luc - Conseiller environnemental, enseignant chercheur, géographe

OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation est essentiellement théorique. Elle est articulée autour des règles professionnelles de construction en paille CP 2021. Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.

PROGRAMME

JOUR 1 (en distanciel : 2 demi-journées)

Concevoir avec la paille

- particularité du matériau : dimensions et approvisionnement
- choisir une structure en fonction des caractéristiques du projet
- les systèmes énergétiques dans les bâtiments à très faible consommation (passif, BEPOS, etc.)
- types de parements en fonction des contraintes : durabilité aux intempéries, résistance aux chocs, sécurité incendie

Élaborer les pièces de marché

- marché privés / marchés publics : particularités
- construire un programme orienté vers l'utilisation du matériau paille
- les détails techniques à ne pas manquer à chaque phase

- rédiger des préconisations propres à la paille dans le CCTP (allotissement, assurance qualité, protection des ouvrages, optimisation et sécurisation de la pose, etc.)
- les clauses à intégrer au CCAP

Analyser les réponses aux appels d'offres et devis

- élaboration et exploitation du DPGF
- points de vigilances

JOUR 2 (en présentiel : 1 jour)

Approche économique

- notions de prix de travaux et d'ouvrages incluant de la paille
- élaborer un budget en coût global : particularités et avantages de l'utilisation de la botte de paille

Piloter et coordonner le projet

- limiter les risques par un phasage bien pensé
- la période de préparation et synthèse
- point de vigilance de l'OPC : projets de construction paille avec mise en oeuvre sur site ou en préfabrication
- fiche contrôle qualité de la mise en oeuvre de la paille
- les points importants de l'AOR et du DOE

Retours d'expérience

- projets exemplaires par typologie d'usage
- points communs et enseignements
- organiser le REX sur ses propres projets
- communiquer et valoriser ses références